

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Décision du 8 octobre 2015 désignant l'administrateur provisoire du centre hospitalier de L'Aigle

NOR : AFSH1530725S

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 6143-3-1 ;
Vu la décision de la directrice générale de l'agence régionale de santé de Basse-Normandie du
6 octobre 2015 portant mise sous administration provisoire du centre hospitalier de L'Aigle,

Décide :

Article 1^{er}

M. Gérard OLLIVIER, directeur d'hôpital, est désigné pour assurer l'administration provisoire du centre hospitalier de L'Aigle à compter du 12 octobre 2015, pour une durée de six mois renouvelable.

Article 2

Pendant la période de l'administration provisoire mentionnée à l'article 1^{er} de la présente décision, les attributions de directeur de l'établissement sont assurées par M. Gérard OLLIVIER, directeur d'hôpital.

Article 3

La présente décision est notifiée au président du conseil de surveillance et au directeur du centre hospitalier de L'Aigle, ainsi qu'à la directrice générale de l'agence régionale de santé de Basse-Normandie.

Article 4

La présente décision entrera en vigueur le 12 octobre 2015 et sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 8 octobre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
*Le sous-directeur du pilotage
de la performance des acteurs
de l'offre de soins,*
Y. LE GUEN